II

LA *CASA ROMVLI* AU PALATIN ET AU CAPITOLE

PAR ANDRÉ BALLAND

Professeur à l'Université de Bordeaux III
Domaine universitaire, Esplanade M.-de-Montaigne, 33405 Talence, Cedex

SOMMAIRE. — *La tradition antique fait état de l'existence de deux* **casae Romuli**, *situées l'une sur le* **Germal**, *l'autre sur l'***area Capitolina**. *La première paraît avoir été attachée au cycle des enfances palatines de Romulus et de la* **fondation**, *la seconde paraissant conçue plutôt comme l'habitation du roi. Cette* **regia** *du Capitole n'apparaît dans les textes que dans la décennie 30-20 avant notre ère (Vitruve,* De Architectura, II, *35, 20-22; Virgile,* Énéide, VIII, *v. 654); qu'on doive concevoir ces mentions comme témoignant d'un réveil de l'intérêt porté à un vestige archaïque anciennement considéré comme demeure de Romulus, ou comme l'écho dans la littérature d'une « invention » toute récente de la* regia *romuléenne sur le Capitole, l'apparition de cette dernière dans les textes est en tout cas révélatrice de certains aspects de l'***idéologie** *des débuts du* **principat d'Auguste**, *en nous éclairant sur les relations alors instituées entre* **Capitole** *et* **Palatin** *et sur l'attitude d'Auguste, à ce moment de sa carrière, à l'égard de la* **figure de Romulus** *et des* **valeurs de la royauté**.

EPITOME. — *Ab antiquis duae fuisse Romae casae traduntur, quae Romuli dicebantur; quas stetisse constat unam in Germalo, quae adulescentis Romuli tugurium uel domus conditoris Vrbis ducebatur, alteram in area Capitolina, quae potius regia domus habita esse uidetur. Cuius regiae Vitruuius (*De Architectura, II, *35, 20-22) et Vergilius (*Aeneis, VIII, *v. 654) iisdem fere annis mentionem faciunt. Siue tunc quasi reuixit uestigium antiquitatis iamdiu Romulo adtributum, siue inuenta est illa regis domus, quod tum demum apud scriptores apparet quibus consiliis Augustus principatum inierit docet, quibus modis tum Capitolium Palatio quasi coniunctum sit, quibus oculis princeps Romuli personam inspexerit.*

Les phénomènes de bipartition et de réduplication, si nombreux dans la religion, les institutions et la topographie romaines[1], ne renvoient pas tous à des structures fondamentales : il peut s'agir parfois d'élaborations relativement tardives ; même dans ce cas il vaut la peine de s'interroger sur la date à laquelle on peut les reporter, sur les matériaux qu'elles ont mis en œuvre, sur les raisons qui les ont com-

1. A. ALFÖLDI, *Die Struktur des voretruskischen Römerstaates*, Heidelberg, 1974, p. 164 sq. (« Die Spuren der einstigen Doppelorganisation in Mythos, Kult und Legende in Rom ») ; F. COARELLI, *La doppia tradizione sulla morte di Romolo e gli auguracula dell'Arx e del Quirinale*, dans *Gli Etruschi e Roma, Incontro di studio in onore di M. Pallottino*, Rome, p. 173-188.

mandées. Ces questions se posent à propos des deux *casae Romuli*[2] situées l'une sur le Germal[3], l'autre sur l'*area Capitolina*[4]. La première monopolise un peu l'attention : la relative ancienneté et l'autorité de sa première attestation — chez Varron, citant un document pontifical —, le poids de la vulgate annalistique qui a ancré sur le Palatin la légende romuléenne, l'installation du palais impérial dans la zone où se dressait ce vestige sacré, plus que tout peut-être la rencontre de la tradition antique et de l'archéologie qu'ont représentée les résultats de la fouille du Germal, qui ont fait apparaître des fonds de cabanes devant le temple de Cybèle, à proximité du départ des *Scalae Caci*[5], tout concourt à mettre en lumière la hutte palatine — dont l'emplacement exact n'est pas fixé[6] — et à rejeter dans l'ombre celle du Capitole, doublet ou réplique de la première, témoin douteux d'une antiquité contestable[7]. Pourtant cette hutte du Capitole figure sur le décor du bouclier d'Énée au livre VIII de l'*Énéide* — et rien de ce qui y apparaît n'est négligeable —, et il est un fait susceptible à lui seul de retenir l'attention : on la voit apparaître dans les textes littéraires au cours de la décennie 30-20, chez deux auteurs, Virgile et Vitruve, qui sont, selon des modalités bien diverses, deux fervents de l'entreprise augustéenne. Ce fait appelle un essai d'explication.

La hutte du Palatin paraît être mentionnée pour la première fois sous le nom d'*aedes Romuli*[8] dans le livre V du *De Lingua Latina* de Varron[9] qui cite des extraits du cérémonial des Argées dont il utilise les données topographiques ; la rédaction de ce document tiré des

2. Elles ne sont pas abordées dans l'étude de C. Ampolo, *Die entgültige Stadtwerdung Roms in 7. und 6. Jh. v. Chr. Wann entstand die « civitas »?*, dans *Palast und Hütte. Bauen und Wohnen im Altertum. Archäologisches Symposium der A. v. Humbolt Stiftung*, Mayence, 1982, p. 319-324.

3. J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Nouv. Clio, 1969, p. 82, avec bibl. de la n. 4.

4. Et non sur l'*auguraculum* de l'*Arx* (Platner-Ashby, s. v. ; cf. R. E. A. Palmer, *The Archaic Community of the Romans*, Cambridge, 1970, p. 86 ; *contra* p. 87, où elle est correctement placée sur le Capitolium « near the Curia Calabra »).

5. Bibliographie de ces fouilles dans J. Heurgon, *o. c.*, p. 82, n. 4, et 83, n. 1. Pour les travaux récents de la zone du temple de Cybèle, P. Pensabene, *Nuove indagini nell'area del Tempio di Cibele sul Palatino*, dans *La soteriologia dei Culti Orientali nell'Impero Romana, E. P. R. O.*, 92, Leyde, 1982, p. 68-108 (fig. 2 : relevé de l'état 1980).

6. F. Castagnoli, *Note sulla topografia del Palatino e del Foro Romano*, dans *Archeologia Classica*, 16, 1964 (p. 173-199), p. 173-175, limite la dénomination Cermalus aux pentes occidentales du Palatin, et situerait la *casa Romuli* à mi-pente de la colline, au débouché des *Scalae Caci* et non loin du Lupercal (voir fig. 2, p. 179). Cf. la discussion de P. Pensabene qui, tout en admettant la thèse de F. Castagnoli pour la situation du Germal, estime que la *casa Romuli* devait être située au sommet de la pente, dans le voisinage immédiat du temple de Cybèle : il relève que dans le *Curiosum* et la *Notitia* la *casa Romuli* est mentionnée immédiatement avant le temple de Cybèle.

7. E. Rodocanachi, *Le Capitole romain antique et moderne*, Rome, 1904, p. 44 ; H. Jordan-Chr. Huelsen, *Topographie der Stadt Rom in Altertum*, I.3, Berlin, 1906, p. 39.

8. L'identification de l'*aedes* et de la *casa Romuli*, actuellement admise (ainsi par F. E. Brown, *Of Huts and Houses*, dans *In Memoriam Otto J. Brendel. Essays in Archaeology and the Humanities*, Mainz, 1976 (p. 5-12), p. 8), est hypothétique : voir Platner-Ashby, s. v.

9. *De L. L.*, V, 54, 1 : *Huic* (sc. *Palatio*) *Cermalum et Velias coniunxerunt, quod in hac regione scriptum est : Germalense : quinticeps, apud aedem Romuli* (éd. J. Collart, Paris, 1954).

Libri Pontificum est postérieure à 241 : c'est ce qui ressort de la mention de certains temples, en particulier du *Mineruium*, c'est-à-dire du *sacellum Mineruae captae*[10] — ce qui n'implique évidemment pas que le rituel ne soit pas beaucoup plus ancien[11]. Elle fait ensuite l'objet d'une notice détaillée de Denys d'Halicarnasse[12] : « Mais leur existence était celle de bouviers et ils vivaient de leur travail, la plupart du temps sur les hauteurs, dans des huttes qu'ils assemblaient, toît compris, avec du bois et des roseaux ; encore de mon temps[13] il en existait une sur le côté qui regarde, depuis le Palatin, vers l'hippodrome ; on l'appelle la maison de Romulus et elle est conservée comme sacrée par ceux qui en ont la charge : ils ne font rien pour la rendre plus majestueuse et se contentent, si la tempête ou la vétusté y provoquent quelque dommage, de la réparer et de la remettre aussi exactement que possible dans l'état antérieur. » Dans la *Vie de Romulus*, sans signaler explicitement la *casa*, Plutarque indique que Romulus habitait auprès des βαθμοὺς Σκάλης Κακίας[14] et de la descente du Palatin vers le Grand Cirque. Dion Cassius[15] notera qu'Auguste, en s'installant sur le Palatin, tira prestige de la tradition relative à un habitat antérieur de Romulus dans ces parages. Solin[16], en un développement qui doit dépendre de Varron[17], où il décrit de manière assez déroutante

10. G. Wissowa, *Gesammelte Abhandlungen zur römischen Religions- und Stadtgeschichte*, Munich, 1904, p. 223.

11. Sur le rituel des Argées, l'étude fondamentale reste celle de G. Wissowa, *o. c.* à la n. précédente, p. 211 sq. ; Id., *RuK*^{2}, p. 420. Cf. R. E. A. Palmer, *The Archaic Community of the Romans*, Cambridge, 1970, p. 85 ; A. Magdelain, *Le pomerium archaïque et le mundus*, dans *R. É. L.*, 54, 1976 (p. 71-109), p. 88-89.

12. I, 79, 11 : βίος δ' αὐτοῖς ἦν βουκολικὸς καὶ δίαιτα αὐτουργὸς ἐν ὄρεσι τὰ πολλὰ πηξαμένοις διὰ ξύλων καὶ καλάμων σκηνὰς αὐτορόφους · ὧν ἔτι καὶ εἰς ἐμὲ ἦν τις τοῦ Παλλαντίου ⟨ἐπὶ⟩ τῆς πρὸς ἱππόδρομον στρεφούσης λαγόνος Ῥωμύλου λεγομένη, ἣν φυλάττουσιν ἱερὰν οἷς τούτων ἐπιμελὲς οὐδὲν ἐπὶ τὸ σεμνότερον ἐξάγοντες, εἰ δέ τι πονήσειεν ὑπὸ χειμῶνος ἢ χρόνου τὸ λεῖπον ἐξακούμενοι καὶ τῷ πρόσθεν ἐξομοιοῦντες εἰς δύναμιν (éd. C. Jacoby, Teubner). La traduction que nous donnons dans le texte est due à M. P.-M. Martin.

13. Sur cette formule hérodotéenne (ἔτι καὶ εἰς ἐμέ) qui a fait douter du sérieux de l'observation directe des sites et monuments romains par Denys, voir la mise au point d'A. Andrén, *Dionysius of Halicarnassus on Roman Monuments*, dans *Hommages à Léon Herrmann*, *Coll. Latomus*, XLIV, 1960, p. 88-104 ; sur la description de la *casa* palatine, p. 101.

14. Plutarque, *Rom.*, 20, 4 : ᾤκει δὲ Τάτιος μὲν ὅπου νῦν ὁ τῆς Μονήτης ναός ἐστι, Ῥωμύλος δὲ παρὰ τοὺς λεγομένους βαθμοὺς Σκάλης Κακίας. Οὗτοι δ' εἰσὶ περὶ τὴν εἰς τὸν ἱππόδρομον τὸν μέγαν ἐκ Παλατίου κατάβασιν. La lecture Σκάλης Κακίας est une correction de R. Flacelière (*R. É. G.*, 61, 1948, p. 88-89) à la trad., qui donne καλῆς ἀκτῆς.

15 LIII, 16, 5 : Καλεῖται δὲ τὰ βασίλεια Παλάτιον, οὐχ ὅτι καὶ ἔδοξέ ποτε οὕτως αὐτὰ ὀνομάζεσθαι, ἀλλ' ὅτι ἔν τε τῷ Παλατίῳ ὁ Καῖσαρ ᾤκει καὶ ἐκεῖ τὸ στρατήγιον εἶχε, καί τινα καὶ πρὸς τῆς τοῦ Ῥωμύλου προενοίκησιν φήμην ἡ οἰκία αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ παντὸς ὄρους ἔλαβε.

16. *Collectanea rerum mirabilium*, éd. Mommsen, Berlin, 1895^2, I.18 : *ea* (sc. *Roma Quadrata*) *incipit a silua quae est in area Apollinis et ad supercilium Scalarum Caci habet terminum, ubi tugurium fuit Faustuli. Ibi Romulus mansitauit...* ; cf. Zonaras, VII, 3, 9.

17. F. Coarelli, *Foro Romano*, Rome, 1983, p. 34-35 ; D. Musti, *Varrone nell'insieme delle tradizioni su Roma quadrata*, dans *Studi Urbinati* (*Atti del Convegno « Gli storiografi latini tramandati in frammento »*), 49, 1975 (p. 297-318), p. 310-313, est moins catégorique ; de même A. Magdelain, *R. É. L.*, 54, 1976, p. 80, n. 2.

l'emplacement de la *Roma quadrata*[18], précise qu'elle prenait fin *ad supercilium Scalarum Caci... ubi tugurium fuit Faustuli.* La hutte sera scrupuleusement entretenue jusqu'à la fin de l'Empire : elle est mentionnée dans le *Curiosum* et la *Notitia*[19] en tête des monuments de la X^e^ région ; elle sera visitée par saint Jérôme à la fin du IV^e^ siècle, qui mentionne le fait dans la *Praefatio ad Paulinianum in librum Didymi de Spiritu Sancto*[20], dont la rédaction est antérieure à 392[21].

Les premières mentions de la *casa* du Capitole apparaissent au livre II du *De Architectura* de Vitruve[22] et dans le livre VIII de Virgile[23]. Le mythographe Conon[24], dans la quarante-huitième de ses cinquante Διήγησεις dédiées à Archelaos Philopatôr de Cappadoce, qui régna de 36 avant J.-C. à 17 de notre ère, mentionne ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ c'est-à-dire *in area Capitolina*, une καλύβη qu'il donne pour un γνώρισμα τῆς Φαιστύλου διαίτης, un témoin du style de vie de Faustulus et évoque l'entretien scrupuleux dont elle fait l'objet en des termes très comparables à ceux qu'utilisait Denys d'Halicarnasse pour la *casa* palatine[25]. Celle du Capitole semble avoir joui d'un grand prestige au cours du I^er^ siècle de notre ère, où elle fournit un *locus* de l'exhortation morale, chez Sénèque le Rhéteur[26] et vraisemblablement chez Valère-Maxime[27] et chez Sénèque le Philosophe[28]. Un diplôme militaire du 15 avril 78[29] est dit *descriptum et recognitum ex tabula / aenea quae fixa est Romae in Capito/lio post casam Romuli* : la constitution impériale dont il était

18. A. Magdelain, *ibid.*

19. Cf. *supra*, n. 6 ; J. Beaujeu, *Le frère de Quirinus*, dans *Mélanges Boyancé*, Rome, 1974 (p. 39-72), p. 72, n. 1.

20. *Ego, uelut postliminio Ierosolymam sum reuersus et, post Romuli casam et nudorum Lupercalia, deuersorium Mariae et speluncam Saluatoris asperi* (Migne, *P. L.*, XXIII, p. 107 A).

21. H. Janssens, *A propos de la « Casa Romuli »*, dans *Musée belge*, 1924 (p. 59-62), p. 60 (renvoyant à Lietzmann, *R. E.*, VIII, 1577).

22. *De Arch.*, II, 35, 20-22 : *item in Capitolio commonefacere potest et significare mores uetustatis Romuli casa et in arce sacrorum stramentis tecta.*

23. V. 654 : *Romuleoque recens horrebat regia culmo.* Servius consacrera à ce vers un commentaire erroné, en confondant la *casa* avec la *Curia Calabra* voisine : « *Horrebat regia culmo* » *Curiam Calabram dicit quam Romulus teverat culmis* (G. Lugli, *Fontes*, VI.2, p. 407, n° 365).

24. *R. E.*, XI.2 (1922), s. v. Konon 9 (Martini).

25. *Narrat.*, 48, 8 (dans F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Berlin, 1923, I, n° 26, p. 209-210 : .. δείκνυται δὲ μαρτυρία τῶν τότε... καὶ καλύβη τις ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ γνώρισμα τῆς Φαιστύλου διαίτης, ἣν ἐκ φορυτῶν καὶ νέων ῥυγάνων συνιστῶντες διασώζουσιν.

26. *Contr.*, II, 1, 5 : *colit etiamnunc in Capitolio casam uictor omnium gentium populus, cuius tantam felicitatem nemo miratur.*

27. II.8 : *disciplina militaris acriter retenta principatum Italiae Romano imperio peperit... ortumque e paruula Romuli casa totius terrarum orbis fecit columen* ; IV, 4, 11 : *exsurgamus potius animis pecuniaeque aspectu debilitatos spiritus pristini temporis memoria recreemus. Namque per Romuli casam perque ueteris Capitolii humilia tecta et aeternos Vestae focos, fictilibus etiamnunc uasis contentos, iuro nullas diuitias talium uirorum paupertati posse praeferri.*

28. *Ad Heluiam matrem de cons.*, 9.3 : *ne tu pusilli animi es et sordide se consolantis, si ideo fortiter pateris, quia Romuli casam nosti.*

29. *C. I. L.*, XVI, 22 (Dessau, 9052).

un extrait conforme était affichée sur l'*area Capitolina*[30]. Martial[31] évoque la *casa*, sans doute restaurée par Domitien, à l'ombre du temple de Jupiter. La documentation semble se tarir à la fin du Ier siècle ; la hutte ne sera mentionnée ni dans le *Curiosum* ni dans les *Notitiae* ; mais elle existait encore au tournant du IVe et du Ve siècle, puisque Macrobe[32] la cite comme un monument existant de son temps lorsqu'il situe par rapport à elle la *Curia Calabra quae casae Romuli proxima est*[33].

Certaines mentions ne peuvent être rapportées sûrement à l'une ou l'autre des deux huttes. C'est le cas d'abord de la *casa illa conditoris nostri* qui apparaît dans le discours de Camille au livre V de Tite-Live[34], puis de deux évocations d'Ovide aux livres I et III des *Fastes*[35], des deux notices de Dion Cassius signalant les incendies qui détruisirent la *skénè* de Romulus en 38 et en 12 avant J.-C.[36] : on les rapporte le plus souvent à la hutte du Palatin, mais c'est pure conjecture[37]. Enfin une notice de Damascius, le dernier scholarque de l'Académie, signale dans la *Vie* d'Isidore[38] qu'un nommé Hiérios, fils du néo-platonicien Plutarque, avait vu, alors qu'il étudiait la philosophie sous la direction de Proclos, dans « la maison dite de Quirinus » (ἐς τὴν Κυρίνου λεγομένην οἰκιάν) une petite tête de la taille d'un pois chiche — et dite de ce fait *erebinthos* — de la bouche de laquelle sortait une voix égale à celle de mille hommes[39] ; quels que soient les éléments que met en œuvre cette élaboration — un souvenir de l'*omen* du *caput Oli*, une tradition populaire relative à la Sibylle[40]? — cette fable semble

30. Sur l'affichage des constitutions impériales en faveur des vétérans et les sens de l'expression *in Capitolio*, nous avons pu prendre connaissance de l'étude (à paraître dans *Armée et provinces*, III) de M. Corbier, *L'aerarium militare sur le Capitole*, notamment p. 152 sq. ; nous lui exprimons notre gratitude pour la communication de ses épreuves.

31. *Epigr.*, VIII, 69, v. 5-6 : *sic priscis seruatur honos te praeside templis / et casa tam culto sub Ioue numen habet.*

32. *Saturn.*, I, 15, 10.

33. Sur la *Curia Calabra*, Varron, *De L. L.*, V, 13 (étymologie) ; Festus, 42 L ; Servius Dan., *ad Verg.*, VIII, 654. Cf. J. Heurgon, *op. cit.*, p. 216-217.

34. Chap. 53, 8 : *infra*, p. 71 sq.

35. *F.* I, v. 199-202 ; III, v. 183-184. *Infra*, p. 78 sq.

36. XLVIII, 43, 4 (année 38) : ἥ τε γὰρ σκηνὴ τοῦ Ῥωμούλου ἐξ ἱερουργίας τινός, ἣν οἱ ποντίφικες ἐν αὐτῇ ἐπεποιήκεσαν, ἐκαύθη. LIV, 29, 8 (année 12) : καὶ πυρὶ ἄλλα τε τῆς πόλεως συχνὰ καὶ ἡ τοῦ Ῥωμούλου σκηνὴ ἐκαύθη, κοράκων κρέα ἐς αὐτὴν ἐκ βωμοῦ τινος ἔμπυρα ἐμβαλόντων.

37. H. Janssens, *op. cit.*, p. 59, rapporte l'incendie de 38 à la hutte du Capitole et celui de 12 à celle du Palatin.

38. Les extraits de cette *Vie* conservés dans la Bibliothèque de Photius sont publiés par Westermann à la suite du Diogène Laërce de Cobet (Didot, Paris, 1850) ; voir R. Asmus, *Das Leben des Philosophen Isidoros von Damaskios aus Damaskos*, Philos. Bibliothek, vol. 125, Leipzig, 1911.

39. Ὅτι Ἱέριον τοῦ Πλουτάρχου, ὑπὸ Πρόκλῳ φιλοσοφοῦντα, ἐς τὴν Κυρίνου λεγομένην οἰκίαν θεάσασθαί φησι μικρὰν οὕτω κεφαλὴν μόνην ἀνθρώπου, τό τε μέγεθος καὶ τὸ εἶδος οὐδὲν ἐρεβίνθου διαφέρουσαν · διὸ καὶ ἐρέβινθον αὐτὴν καλεῖσθαι · τὰ δ' ἄλλα κεφαλὴν ἀνθρωπείαν εἶναι, ὀφθάλμους τε ἔχειν καὶ πρόσωπον καὶ τρίχας ἄνω καὶ στόμα πᾶν, καὶ ἀπὸ τοῦ στόματος φωνὴν ἀφιέναι, ὅσον ἀνθρώπων χιλίων, τοσοῦτον μεγάλην.

40. Pour les mille ans de la vie de la Sibylle et l'amenuisement de son corps qui se réduira à une voix, voir Héraclite cité par Plutarque, *Pyth. Orac.*, 397 a, et Ovide, *Metam.*, XIV, v. 144 sqq.

bien attester, comme l'a soutenu H. JANSSENS[41], et contrairement à ce que lui a objecté ultérieurement M. BROUWERS[42], qu'en plein Ve siècle (Proclos mourut en 485) la curiosité, voire la vénération, continuaient d'entourer la *casa* ou les *casae Romuli*.

* * *

Les contemporains perçurent fort bien — Dion Cassius en sera le témoin[43] — la portée idéologique du choix que fit Octave, peu avant 36, lorsqu'il s'installa dans la *domus* d'Hortensius, relativement modeste, mais située dans une zone chargée de souvenirs romuléens[44] : l'*auguratorium*[45], la *Roma Quadrata*[46], la curie des Saliens qui abritait le *lituus* du fondateur miraculeusement retrouvé intact aux lendemains de l'incendie gaulois[47] — et surtout cette *casa Romuli* qui apparaît dans nos textes sous les appellations d'*aedes Romuli* chez Varron[48] et de *tugurium Faustuli*[49] chez Solin. C'était une étape décisive dans le développement de la politique qui peut-être s'était ébauchée dès 43 — date à laquelle on rapporta l'*omen* des douze vautours[50].

Octave ne s'installait pas sur le site même d'une maison royale, ni ne l'annexait à sa *domus* : car c'est là une démarche qui dénonce d'emblée l'*adfectator regni* ; la fin sanglante du dernier des *adfectatores*, César, logé au contact de la *Regia*, l'avait récemment rappelé. Les traditions relatives au « moyen âge » romain proposaient plusieurs illustrations de ce schéma : P. Valerius Publicola, disait l'une d'elles qui remonte peut-être à Valerius Antias[51], avait désarmé les soupçons qui s'étaient formés contre lui en faisant détruire sa *domus* bâtie *in summa Velia*[52] en position dominante par rapport au Forum et, précise

41. *Op. cit.*, dans *Musée belge*, 1924, p. 59-62.

42. « *Casa Romuli* » *ou maison de Kyrinos? (Damascius, Vie d'Isidore, 88)*, dans *Hommages à Léon Herrmann*, coll. « Latomus », XLIV, Bruxelles, 1960, p. 215-218.

43. LIII, 16.

44. Voir J. GAGÉ, *Apollon Romain*, Paris, 1955, p. 555 sq. (et *Apollon impérial, garant des « Fata Romana »*, dans *A. N. R. W.*, II.17.2 (1981) (p. 561-630), p. 567-569 ; D. MUSTI, dans *Studi Urbinati*, 49, 1975-1 (p. 297-318), p. 311-312 et n. 19.

45. L'identification traditionnelle de l'*auguratorium* avec les restes du petit édifice d'*opus testaceum* situé sur le flanc est du temple de Cybèle est à exclure ; il s'agit peut-être (M. GUARDUCCI, *Enea e Vesta*, dans *R. M.*, 78, 1971, p. 111 sq. ; F. COARELLI, *Roma*[2], p. 129) du sanctuaire de *Iuno Sospita* évoqué par Ovide, *Fastes*, II, v. 55 sq., comme tout voisin de celui de Cybèle ; mais voir les réserves de P. GROS, *Aurea Templa*, Rome, 1974, p. 21 et n. 47.

46. Sur la *Roma quadrata* (comme monument), A. MAGDELAIN, *R. É. L.*, 1976, p. 80 avec n. 2, et p. 99-101.

47. P.-M. MARTIN, *L'idée de royauté à Rome*, Clermont-Ferrand, 1982, p. 371, cf. p. 366.

48. L'identification est hypothétique : *supra*, n. 8.

49. J. GAGÉ, *Apollon romain*, p. 559 ; F. CASTAGNOLI, *Arch. Class.*, 16, 1964, p. 174-175.

50. Suétone, *Div. Aug.*, 95.2 ; voir J. BEAUJEU, *La politique religieuse*, p. 143, 145 avec n. 2.

51. F. COARELLI, *Foro Romano*, Rome, 1983, p. 79-80 ; cf. p. 49, n. 39.

52. Tite-Live, II, 7, 5-6 ; cf. D. H., V, 19, 1 ; Plutarque, *Publ.*, 10. 1-3.

Cicéron[53], à l'emplacement de celle de Tullus Hostilius : geste hautement ambigu, comme le relève P. M. Martin[54], puisque pareille mesure de démolition intervient traditionnellement dans les récits consacrés à l'élimination des *adfectatores regni*[55] : ce devait être le sort de la maison de M. Manlius Capitolinus sur l'*arx*, dont la destruction devait laisser place à la construction du temple de *Iuno Moneta*[56]. Ce schéma relatif à la réutilisation du site des demeures royales — et aux périls qui s'y attachaient — était présent à l'esprit des contemporains d'Auguste, comme en témoigne Tite-Live.

Périlleuse, cette démarche est aussi — à supposer qu'elle ait jamais existé réellement — à la limite absurde : car s'installer sur le site d'une maison royale, ou l'annexer, c'est à brève échéance annihiler ce dont on prétend capter les prestiges. Mieux vaut s'installer à côté de cette demeure, la conserver, l'entretenir : celui qui restaure un édifice antique participe de sa fondation, les *Res Gestae* le disent de diverses manières. Une maison royale de matériaux légers et couverte de chaume offre régulièrement des occasions de remise en état[57] ; elle en offre parfois d'exceptionnelles. Dion Cassius mentionne deux incendies qui détruisirent la *casa Romuli* à l'époque augustéenne — sans qu'on puisse être sûr qu'il s'agit de celle du Palatin[58] ; le premier eut lieu en 38, le second en 12, année de l'accession d'Auguste au grand pontificat. Les deux fois, la cause de l'incendie fut sacrale : en 38, c'est un sacrifice célébré par les pontifes dans la hutte qui y mit le feu[59] ; la seconde fois, en 12, des chairs sacrificielles brûlantes enlevées par des corbeaux à un autel voisin seraient tombées sur le toit de chaume de la hutte et l'auraient enflammé[60]. Les deux événements ont évidemment servi la politique romuléenne d'Auguste et l'on sent clairement, dans le second cas, l'élaboration orientée dans un sens « prodigial » de l'incident.

Sur le Palatin, Auguste entretient les souvenirs romuléens pour en capter le charismes, idéologiques et peut-être proprement religieux. Dans le rituel des Argées cité par Varron, le terme d'*aedes*, chaque fois qu'il apparaît, est accompagné d'un nom de divinité au génitif ;

53. *De Rep.*, II, 31, 53 : *eo ipso, ubi rex Tullus habitauerat.*

54. *Idée de royauté*, p. 318 ; Id., *Mutation idéologique dans les figures de héros républicains entre 362 et 279 avant J.-C.*, dans *R. É. L.*, 60, 1982 (p. 139-152), p. 140.

55. Id., *Idée de royauté*, p. 339-360 (avec tableau récapitulatif des éléments constitutifs de ce motif, p. 343).

56. G. Giannelli, *Il tempio di Giunone Moneta e la casa di M. Manlio Capitolino*, dans *B. C. A. R.*, 87, 1982, p. 7-36 ; F. Coarelli, *Foro Romano*, Rome, 1983, p. 104-106 (plan de l'*Arx* p. 105).

57. Voir la notice de Denys d'Halicarnasse, I.79, 11 *supra*, p. 59, n. 12).

58. On le conjecture généralement sans doute en raison de ce que l'on sait du caractère sacré de cette hutte, et parce que le présage que constituait l'incendie de 38 est enregistré par Dion Cassius avec deux autres, dont l'un concerne Cybèle et son temple. Il n'y a rien là de vraiment déterminant.

59. *Supra*, n. 36.

60. J. Bayet jugeait cet incendie suspect : *Les sacerdoces romains et la prédivinisation impériale*, dans *Croyances et rites dans la Rome antique*, Paris, 1971, p. 324, n. 1.

comme il n'y a pas lieu de corriger la leçon *aedem Romuli* de la tradition manuscrite[61], certains, comme C. Koch[62], ont tiré de cette mention l'indice de l'existence d'un culte ancien de Romulus divinisé comme tel, bien antérieur à l'assimilation de Romulus à Quirinus, considérée par le même savant comme tardive[63] ; dans le même sens pourrait parler[64] la formule de *parentatio* en l'honneur de Romulus décelée par H. Wagenvoort[65] dans le récit livien de la disparition du roi[66]. Pour A. Brelich, les indices révélés par C. Koch pourraient être les traces d'un culte — embryonnaire ou rémanent — de caractère héroïque[67], et dans cette hypothèse on pourrait rapprocher l'*aedes* du Palatin de la *kallias* de Lavinium décrite par Denys d'Halicarnasse[68] et qui sera figurée sur des médaillons frappés par Hadrien et Antonin[69]. Mais il pouvait s'agir simplement du culte du *focus*, comme pourrait le suggérer le terme même d'*aedes* qui serait pris dans le sens premier qui découle de l'étymologie du mot[70] et s'est conservé dans *aedes Vestae*. Ce qui est certain, c'est que la *casa Romuli*, ainsi qu'il ressort de la comparaison des notices de Denys d'Halicarnasse et de Dion Cassius, était confiée, comme un édifice sacré, au collège des Pontifes qui y pratiquaient des sacrifices ignés, et que l'État romain l'entretenait sans en modifier en rien ni l'implantation ni les techniques de construction : — mais c'est aussi le traitement classique des *aedes sacrae* rebâties, lorsqu'il y a lieu, *iisdem uestigiis*[71].

61. J. Collart, dans son édition du livre V, tout en conservant le texte de la tradition, s'interrogeait en note (p. 178) sur l'identification de l'*aedes Romuli*, et estimait qu' « il n'est pas impossible que le mot *aedem* figure ici par bourdon dû à la proximité de *aedem deum Penatium* et qu'il faille lui substituer *casam* ». Il est vrai que l'identification de l'*aedes* et de la *casa* n'est pas assurée ; mais la correction envisagée est à écarter (cf. C. J. Classen, *Romulus in der römischen Republik*, dans *Philologus*, 106, 1962 (p. 174-204), p. 175, n. 7).

62. *Bemerkungen zum römischen Quirinuskult*, dans *Zeitschrift für Religions- und Geistesgeschichte*, 1953 (p. 1-25), p. 16 (= *Religio. Studien zu Kult und Glauben der Römer*, Erlangen, 1960, p. 31) ; *contra* C. J. Classen, *op. cit.*, p. 175-176.

63. Cf. D. Porte, *Romulus-Quirinus, prince et dieu, dieu des princes. Étude sur le personnage de Quirinus et sur son évolution, des origines à Auguste*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1 (1981) (p. 300-342), p. 333 sq.

64. Malgré l'opposition, rappelée par Cicéron, entre le culte des *dei*, en particulier sous l'aspect de la *supplicatio*, et la *parentatio* des ancêtres défunts (*Phil.*, I, 13) : *adduci tamen non possem ut quemquam mortuum conjungerem cum deorum immortalium religione, ut cuius sepulchrum usquam exstet ubi parentetur, ei supplicetur.* Voir J.-C. Richard, *Recherches sur certains aspects du culte impérial : les funérailles des empereurs romains aux deux premiers siècles de notre ère*, dans *A. N. R. W.*, II.16.2, 1978 (p. 1121-1134), p. 1133-1134.

65. H. Wagenvoort, *The parentatio in honour of Romulus*, dans *Studies in Roman Literature, Culture and Religion*, Leyde. 1956, p. 290-297.

66. Tite-Live, I, 16.3 : *Deinde a paucis initio facto deum deo natum, regem parentemque Vrbis Romanae saluere uniuersi Romulum iubent; pacem precibus exposcunt, uti uolens propitius suam semper sospitet progeniem* ; cf. Ennius, *Ann.*, I, 111 sq., V.

67. A. Brelich, *Quirinus. Una divinità romana alla luce della comparazione storica*, dans *S. M. S. R.*, 31, 1960 (p. 63-119), p. 91, n. 53.

68. I, 57, 1.

69. Voir A. Alföldi, *Early Rome and the Latins*[2], Ann Arbor, 1963, p. 273 avec n. 6, et pl. VI.1.

70. Ernout-Meillet, *Dict. étym.*, 4e éd. augmentée, Paris, 1959, s. v. *aedes*, p. 10. Le sens premier du mot est « foyer » : cf. *T. L. L.*, I, 907, s. v. *aedes*, cf. 1115, s. v. *aestus*.

71. Denys d'Halicarnasse, II.34.4, sur le sanctuaire de Jupiter Feretrius restauré : ἔτι γὰρ

Auguste ne chercha nullement à annexer cette *aedes* au complexe de sa *domus* : la proximité topographique servait aussi bien ou mieux que n'eût fait une annexion ses ambitions romuléennes. Cette démarche topographique d'approche trouve, dans un autre ordre d'idées, une correspondance éclairante dans le choix du *cognomen* d'Auguste en janvier 27. A supposer qu'Octave ait véritablement aspiré, comme le dit Dion Cassius[72], à recevoir celui de Romulus — et l'on a émis sur ce point des réserves sans doute fondées[73] — ses conseillers ont été bien inspirés de le persuader d'y renoncer. Suétone dit excellemment[74] qu'Augustus exprimait la notion de « fondateur » mieux que ne l'eût fait Romulus, que ce *cognomen* était non seulement *nouum*, mais *maius*. L'adoption du *cognomen* « Romulus » aurait épuisé à brève échéance la source idéologique que l'on entendait capter. Les prestiges romuléens n'existent et ne sont précieux que si Romulus subsiste de manière autonome, comme subsiste sa *casa* à quelques dizaines de mètres de la *domus Augusti*, vivant d'une vie soigneusement entretenue — bref s'il n'est pas anéanti par une assimilation ou une absorption brutale.

Il était donc bon que quelque distance existât entre les demeures voisines de Romulus et d'Auguste, comme entre le nom de Romulus et le nouveau nom d'Octave. La technique allusive d'un élégiaque comme Properce[75] serait particulièrement apte à transposer littérairement la démarche topographique et idéologique du prince. C'est en particulier le sens du fameux distique de l'élégie IV.1, v. 9-10 :

qua gradibus domus ista Remi se sustulit, olim
unus erat fratrum maxima regna focus

qui a trouvé son explication définitive grâce aux études de MM. R. Lucot[76] et J. Beaujeu[77] ; il fournit un bel exemple de la virtuosité du poète dans l'art d'approcher des noms — ceux de Romulus et d'Auguste — et secondairement un lieu, le *tugurium Faustuli*, qui ne seront pas explicitement nommés. Tout concourt, dans cette comparaison

αὐτοῦ σῴζεται τὸ ἀρχαῖον ἴχνος ; Tacite, *Histoires*, IV, 53, sur la reconstruction du temple de Jupiter Capitolin : *ab eo* (sc. *L. Vestino*) *contracti haruspices monuere ut reliquiae prioris delubri in paludes aueherentur, templum isdem uestigiis sisteretur ; nolle deos mutari ueterem formam.* Cf. P. Gros, *Aurea templa*, p. 44-45.

72. LIII, 16, 7.

73. H. Wagenvoort, *The Crime of Fratricide*, dans *Studies in Roman Literature, Culture and Religion*, Leyde, 1956 (p. 169-183), p. 183, avec les réf. de la n. 4 ; R. Schilling, *Romulus l'élu et Rémus le réprouvé*, dans *Rites...*, p. 116, n. 2.

74. *Diu. Aug.*, 7, 4.

75. Voir J.-P. Boucher, *Études sur Properce. Problèmes d'inspiration et d'art*, dans *B. É. F. A. R.*, 204, Paris, 1965 (p. 269-332), p. 328-329 ; voir aussi, sur l'élégie IV.1, avec une traduction, p. 144-145.

76. *Domus Remi (Properce, IV. 1, 9-10)*, dans *Pallas*, V, 1957, p. 63-70.

77. *Le frère de Quirinus (A propos de Virgile, Énéide, I, 292, et de Properce, IV, 1, 9)*, dans *Mélanges Boyancé*, Rome, 1974, p. 39-72.

du passé et du présent d'un site, à désigner et Romulus — inclus dans le *fratrum* du vers 10 — et Auguste, auquel renvoie le terme de *domus* ; mais la désignation est médiate, Romulus étant évoqué par son jumeau et ce jumeau lui-même implicitement assimilé à l'associé d'Auguste, Agrippa devenu depuis 25 *synoikos* du prince dans sa demeure palatine[78]. A la fin du pentamètre, *focus* étonne un peu : étant donné le cadre topographique, la mention des *gradus* du vers 9 qui renvoient apparemment[79] aux *Scalae Caci* près du sommet desquelles se dressait le *tugurium Faustuli*, le sens le plus immédiat du mot *focus* tendrait à s'imposer à l'esprit si l'apposition préposée *maxima regna* qui évoque les *prima Remi regna* de l'élégie II, 1[80], n'imposait un autre sens, plus large et figuré : le domaine, centré autour d'un foyer, où s'était déroulée la vie pastorale des *alumni* de Faustulus. *Focus* crée une légère surprise à la fin du distique, en suggérant une image différente de celle de la *domus Remi* : celle de la *casa Romuli* ou *tugurium Faustuli*, qui surgit *in extremis* de l'emploi d'un mot légèrement détourné de son sens premier : cette « approximation » sémantique équivaut à un léger déplacement spatial dans ce qui est l'évocation d'un site et d'un ensemble monumental bien précis (la *domus Augusti* et ses annexes), déplacement qui inclut fugitivement dans la vision l'image d'un lieu et d'un édifice voisin mais autre — le *tugurium Faustuli* et son *focus*.

Jamais les écrivains latins de la première époque augustéenne les plus proches du pouvoir — un Virgile, l'Horace des *Odes*, ou Properce — n'évoquent directement la *casa Romuli* du Palatin ; jamais non plus ils ne vont jusqu'à assimiler Auguste à Romulus[81] : on se borne à « Quirinus »[82], ainsi que l'a montré M. J. Beaujeu expliquant la signification des vers 292-293 du livre I de l'*Énéide*[83] ; dans l'élégie IV.6, la plus augustéenne du livre, Properce montre la flotte d'Antoine et Cléopâtre « vouée au Quirinus troyen », *Teucro damnata Quirino* (v. 21) : cette désignation exprime très clairement la volonté d'établir une quasi-identification d'Auguste à Romulus — c'est-à-dire aussi la volonté de refuser une identification totale : l'assimilation à Romulus n'est jamais présentée, dans la poésie de l'époque augustéenne, sous cette forme univoque et radicale.

La réserve observée sur la hutte palatine par les écrivains proches

78. Dion Cassius, LIII, 27, 5. Cf. J.-M. Roddaz, *Marcus Agrippa*, dans *B. É. F. A. R.*, 253, 1984, p. 207.

79. J. Beaujeu, *op. cit.*, p. 70.

80. In., *ibid.*, p. 72, n. 2.

81. Cela n'est pas contradictoire avec l'ambition d'Auguste de camper sa figure face à celle de Romulus ; elle s'est traduite tout au long du règne par des initiatives qui ont été profondément étudiées depuis l'article fondateur de M. J. Gagé sur Romulus-Augustus (*M. É. F. R.*, 47, 1930, p. 138-181).

82. Voir D. Porte, dans *A. N. R. W.*, II.17.1 (1981), p. 338.

83. *Cana Fides et Vesta, Remo cum fratre Quirinus / iura dabunt.*

du pouvoir dans le premier âge augustéen et celle dont ils font preuve dans le traitement du thème idéologique du « nouveau Romulus » répondent à une intention que l'apparition de la *regia* capitoline dans les textes exprimera plus explicitement. C'est que le déplacement du centre politique — et, partiellement, religieux — de la ville du Capitole au Palatin instituait entre les deux collines un dialogue un peu tendu[84]. Le livre VIII de l'*Énéide* constitue peut-être le texte le plus éclairant sur les nouvelles relations qui s'établissent entre les deux *montes* et sur le dessein augustéen de conjurer cette tension. L'itinéraire d'Évandre et d'Énée, dans sa section médiane (v. 337-358), chemine entre les deux collines ; le Capitole est loin d'être négligé dans la visite guidée par le vieux roi : ses deux sommets, la *Tarpeia sedes*, c'est-à-dire l'*arx*[85] au nord-est et les *Capitolia* au sud-ouest, apparaissent deux fois, d'abord sous ces vocables au v. 347, ensuite sous des noms archaïques rapportés à Janus et à Saturne (v. 358) : *Ianiculum* au nord-est[86], *Saturnia*[87] au sud-ouest ; et surtout la mention de Jupiter (v. 353) vient répondre à la mention du *deus auctor Apollo* du v. 336. Il n'empêche : quelle que soit l'attention portée au Capitole, l'itinéraire d'Évandre et d'Énée est fondamentalement contournement de la colline palatine et cheminement vers la demeure palatine d'Évandre. De même, le dernier cadre représenté sur la partie centrale du bouclier juxtaposera deux scènes : la représentation du triple triomphe d'août 29 et l'image d'Auguste assis sur le parvis du temple d'Apollon et recevant les hommages des peuples : l'asyndète plastique éveille l'idée d'un triomphe palatin[88], que renforce l'absence de toute évocation de la colline capitoline et de son temple.

La dignité nouvelle du Palatin ne doit pas amoindrir radicalement le Capitole[89] : les poètes du premier âge augustéen veillent à ménager un équilibre entre les deux collines[90] ; le traitement accordé par Vir-

84. Cf. J. R. Fears, *Jupiter and Roman Imperial Ideology*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1, p. 62 sq.

85. La situation sur l'*Arx* du *Tarpeium saxum*, au-dessus des *Scalae Gemoniae*, a été établie par P. Grimal, *R. É. L.*, 29, 1951, p. 202-204 ; cf. *Les intentions de Properce et la composition du livre IV des « Élégies »*, coll. « Latomus », XII, Bruxelles, 1953, p. 25. Dernièrement T. P. Wiseman, *Topography and Rhetoric : the Trial of Manlius*, dans *Historia*, 28, 1979, p. 32-50 ; F. Coarelli, *Foro Romano*, p. 98, 104.

86. P. Grimal, *La colline de Janus*, dans *R. A.*, 24, 1945, p. 56-57.

87. Sur la notice varronienne relative à l'antique *Saturnia* du Capitolium (*De L. L.*, V, 42), voir Ch. Guittard, *La topographie du temple de Saturne...*, dans *Présence de l'architecture et de l'urbanisme romains*, dans *Caesarodunum*, XVIII *bis*, Paris, 1983 (p. 31-39), p. 33 sq. ; cf. « *Saturnia Terra* » : *mythe et réalité*, dans *Colloque Histoire et historiographie*, dans *Caesarodunum*, XV *bis*, Paris, 1980, p. 177-186.

88. Cf. *R. G. D. A.*, 21 : Jupiter Capitolin eut à partager les *spolia* avec d'autres divinités — le *diuus Iulius*, Apollon, Vesta (Palatine?), Mars *Vltor* — sous la forme de *dona ex manubiis*. Voir J. R. Fears, dans *A. N. R. W.*, II.17.1 (1981), p. 64.

89. Ni Apollon détrôner Jupiter : exemplaire est l'effort de Properce, *Eleg.* IV.6, v. 11-14, pour associer Jupiter au *carmen* qui glorifie l'apollinisme d'Auguste : *Musa, Palatini referemus Apollinis aedem : / res est, Calliope, digna fauore tuo. / Caesaris in nomen ducuntur carmina : Caesar / dum canitur, quaeso, Iuppiter ipse uaces.*

90. Voir les remarques très pertinentes de J. R. Fears, *Jupiter and Roman Imperial Ideology*,

gile dans le même livre VIII de l'*Énéide* aux souvenirs romuléens peut constituer un bon « test » de cette intention. Il les répartit soigneusement entre le Palatin, avec la double évocation du Lupercal — d'abord sous un aspect arcadien dans la périégèse[91], ensuite sous son aspect proprement romuléen sur une scène du pourtour du bouclier[92] — et le Capitole : aux v. 342-343, le poète intervient *in propria persona* pour évoquer l'ouverture de l'*asylum* par l' « ardent Romulus »[93]. Symétriquement, il a été très discret sur les souvenirs romuléens des hauteurs du Palatin ; dans le vers 313 :

tum rex Euandrus Romanae conditor arcis

il a tenu à ce que Pallantée se dressât là où Romulus devait fonder sa Rome palatine, là où Auguste devait s'installer avec son dieu[94] ; mais Romulus et Auguste disparaissent derrière la figure d'Évandre, et seule l'audacieuse anticipation que représente l'emploi de *Romanae* révèle qu'ils sont présents à l'esprit du poète : elle a pour effet que le titre même de *conditor Romanae arcis* est retiré à Romulus ; seul au fond, dans ce vers étonnant, Auguste est gagnant.

La peinture que développe si abondamment la littérature élégiaque contemporaine du site de Rome *ante conditam condendamue urbem*[95] tend à inclure le Capitole, qui doit être aussi romuléen (ou pré-romuléen) que le Palatin : on l'intègre à l'image de la civilisation villageoise et pastorale des origines. Deux distiques de l'élégie II.5 de Tibulle témoignent de ce souci :

Romulus aeternae nondum formauerat urbis
moenia, consorti non habitanda Remo,
sed tunc pascebant herbosa Palatia uaccae
et stabant humiles in Iouis arce casae[96].

Dans cette pièce toute apollinienne et palatine[97], le tableau du site antérieur à la fondation de la ville fait une place à l'évocation d'un habitat pastoral sur le Capitole : l'image-symbole de la *casa* lui est attachée, et non au Palatin, où seuls apparaissent des troupeaux. On ne prêtera pas au poète l'intention de plaider en faveur d'une priorité ou d'une primauté des vestiges protohistoriques du Capitole sur

dans *A. N. R. W.*, II.17.1, 1981 (p. 3-141), notamment p. 66-67, sur la place accordée à Jupiter dans l'*Énéide* et les *Odes* d'Horace (« The literature of the Augustan age offers a contrast to the insignificance of Jupiter in the official religious policy of the period », p. 66).

91. V. 343-344 : *... et gelida monstrat sub rupe Lupercal, Parrhasio dictum de more Lycaei.*

92. V. 630-631 : *Fecerat et uidiri fetam Mauortis in antro / procubuisse lupam.*

93. *Hinc lucum ingentem, quem Romulus acer asylum / rettulit* (*... monstrat*).

94. Voir J. Perret, *Énéide*, livres V-VIII, Paris, 1978, p. 130, n. 1.

95. Tite-Live, *Praef.* 6.

96. *Eleg.*, II.5, v. 23-26.

97. Composée à l'occasion de l'entrée de Messalinus, fils de Messala, dans le collège des *XVviri s. f.*

ceux du Palatin[98] ; mais assurément celle de répartir entre les deux collines les composantes fondamentales du classique tableau de la vie pastorale des origines : au Palatin l'herbe et les troupeaux, au Capitole les *humiles casae*. La vision de ces huttes capitolines est fugitive : dès le vers suivant, un *illic* ramène le discours au Palatin, à ses dieux agrestes[99] : Jupiter et sa colline porteuse de huttes ont pourtant surgi au cœur de l'évocation, et rien ne montre mieux qu'encore vers 20 avant notre ère l'image de la civilisation préurbaine du Palatin s'accompagne d'un regard vers le Capitole. C'est un regard analogue que, quelques années plus tard[100], l'*hospes* de l'élégie IV.1 porte, depuis l'angle nord-ouest du Palatin[101], près du temple de Cybèle et du *tugurium Faustuli*, vers le Capitolium, de l'autre côté du Vélabre :

Fictilibus creuere deis haec aurea templa
nec fuit opprobrio facta sine arte casa
Tarpeiusque pater nuda de rupe tonabat
et Tiberis nostris aduena bubus erat[102].

Quoique *aurea templa* ait, dans la poésie de l'époque augustéenne, la valeur symbolique générale qu'a excellemment dégagée P. Gros[103], l'expression naît peut-être ici précisément lorsque le regard se pose sur la toiture de tuiles de bronze doré du temple de Jupiter Optimus Maximus[104]. Le vers suivant oppose sans doute en une classique antithèse le rustique sanctuaire primitif au temple de l'*Vrbs aurea* d'Auguste. Pourtant Properce se démarque du cliché élégiaque en employant le terme inattendu de *casa* pour désigner l'*aedes* primitive : car ce sont les mots d'*aedes* et de *templum* qu'utilisent ordinairement les poètes lorsqu'ils développent ce lieu commun. Tibulle emploie le premier dans l'élégie I.10 pour évoquer le laraire primitif[105], et de même Ovide dans le tableau de la Rome des premiers temps qu'il place dans la bouche de Janus au livre I des *Fastes*[106] ; plus probant encore est le passage du livre VI que le poète consacre à l'*aedes* primitive de

98. Sur la question de l'antiquité du peuplement du Capitole, voir les mises au point, avec indications bibliographiques, de J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale*, p. 85, n. 4 ; J.-C. Richard, *Les origines de la plèbe romaine*, dans *B. É. F. A. R.*, 232, Rome, 1978, p. 135 avec n. 2, 140 avec n. 18 ; F. Coarelli, *Foro Romano*. Rome, 1983, p. 225 avec n. 87.

99. V. 27-28 : *lacte madens illic suberat Pan ilicis umbrae / et facto agresti lignea falce Pales*...

100. Pour la datation de l'élégie IV.1 — l'une des dernières sinon la dernière en date du livre, voir P. Grimal, *Les intentions de Properce*, p. 8, 23.

101. Voir J. Guey, *Avec Properce au Palatin : légendes et promenades*, dans *R. É. L.*, 30, 1952, p. 186 sq.

102. V. 5-8.

103. *Aurea templa*, Rome, 1974, p. 41 sq.

104. Voir W. A. Camps, comm. *ad loc.* (Cambridge, 1965).

105. V. 19-20 : *Tunc melius tenuere fidem, cum paupere cultu / stabat in exigua ligneus aede deus.*

106. *F.*, I, v. 201-202 : *Iuppiter angusta uix totus stabat in aede / inque Iouis dextra fictile fulmen erat.*

Vesta [107], précisant que la forme ronde du temple (*templum*) s'est perpétuée depuis les origines [108] : il n'emploie pas le terme de *casa* à propos de ce qui est le modèle même de la hutte proto-historique se perpétuant dans l'architecture augustéenne [109]. L'usage qu'en fait Properce a donc chance d'être signifiant ; il pourrait constituer l'un de ces écarts lexicaux qui valent un geste de désignation, immédiatement compréhensible pour le lecteur qui porte en lui « la connaissance, la vision intérieure d'un site » [110]. L'énoncé générique se réfère aussi à une réalité topographique singulière. Sans décrire ni même désigner explicitement, Properce suggère l'image d'une *casa* qui est d'abord, dans l'opposition chronologique du jadis et de l'aujourd'hui, le rustique sanctuaire des dieux d'argile, mais aussi, dans la vision topographique qui s'offre au regard de l'*hospes*, une cabane, une hutte voisine du temple de Jupiter : ce vers 6 inclurait donc la vision de la *casa Romuli* du Capitole comme le vers 10 (*unus erat fratrum maxima regna focus*) fera surgir l'image du foyer des jumeaux, le *tugurium Faustuli*.

* * *

Le temple de Jupiter Capitolin et la *casa Romuli*, les deux édifices et les deux symboles, apparaissent indissolublement liés dans ce qui est à coup sûr la plus précieuse mention que nous ayons conservée de la hutte capitoline, représentée sur le motif qui ornait *in summo* le pourtour du bouclier d'Énée :

> *In summo custos Tarpeiae Manlius arcis*
> *stabat pro templo et Capitolia celsa tenebat*
> *Romuleoque recens horrebat regia culmo* [111].

La même conjonction se retrouvera dans l'épigramme VIII.80 où Martial célèbre la piété avec laquelle Domitien veille à l'entretien et à la restauration des édifices sacrés des plus vieux siècles — ce qui, atteste sans doute une remise en état peu avant 93 de la *casa Romuli*,

107. *F.*, VI, 257-258 : *Dena quater memorant habuisse Parilia Romam | cum flammae custos aede recepta dea est.*

108. V. 265-266 : *Forma tamen templi, quae nunc manet, ante fuisse | dicitur.*

109. St. Weinstock, s. v. Penates, dans *R. E.*, XIX.1 (1937), col. 441.

110. J.-P. Boucher, *Études sur Properce. Problèmes d'inspiration et d'art*, dans *B. É. F. A. R.*, 204, Paris, 1965, p. 329 (à propos précisément de l'élégie IV.1 : « les monuments sont parfois désignés par une antonomase ou par un geste et le procédé suppose de la part du lecteur la connaissance, la vision intérieure du site »).

111. *En.*, VIII, 652-654. Le vers 654 a été considéré comme interpolé par nombre d'éditeurs, comme Ribbeck et Mackail (voir P. T. Eden, *A Commentary on Virgil : Aeneid, VIII*, Leyde, 1975, p. 172) ; il est en fait parfaitement à sa place.

à l'ombre du temple de Jupiter restauré une dizaine d'années auparavant[112] :

Sic priscis seruatur honos te praeside templis
et casa tam culto sub Ioue numen habet[113].

Elle repose sur la relation topographique précise que garantit Conon lorsqu'il situe la *kalubè* ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ, indication confirmée par le diplôme militaire *C. I. L.*, XVI, 23[114] ; mais si la topographie justifie pleinement le rapprochement établi par Virgile, il est tout autant d'ordre symbolique : il réunit trois sites ou édifices qui résument l'essence de la cité sauvée par la vigilance de Manlius : la citadelle de l'*arx* hors *pomerium*[115] et, *intra pomerium*, les hauteurs du Capitolium portant en leur sommet le temple qui de symbole de la Rome des Tarquins devient symbole de l'état républicain[116] et la hutte du roi fondateur. Cette dernière est romuléenne, et d'une éternelle jeunesse : le poète la dit *recens*, d'abord peut-être parce que, comme le fera valoir Camille dans le grand discours que lui prêtera Tite-Live, Rome en est encore, lors de l'assaut gaulois, à ses débuts — *tam noua Vrbs*[117], mais aussi parce que son toit de chaume vient d'être refait à neuf, selon l'usage dont parle Conon : la mention de cette restauration à la veille de l'épisode gaulois atteste la piété des vieux Romains[118] et projette l'origine de la *regia* dans le passé[119].

Tite-Live fait peut-être allusion à la *casa* capitoline dans le grand discours de Camille, où l'on sait quelle place tiennent le Capitole et l'*arx* intacts au cœur d 'une ville incendiée — et non seule ent le Capitole, mais le temple de Jupiter Capitolin ; ainsi que le montre P.-M.

112. K. Scott, *The imperial cult under the Flavians*, Stuttgart-Berlin, 1936, p. 91 — en particulier sur le tétradrachme Mattingly, *B. M. C.*, II, p. 351, n° 251 ; cf. p. 175. Sur le « parti pris jovien » de Domitien, J. Gagé, *Apollon impérial*, dans *A. N. R. W.*, II.17.2, 1981 (p. 561-630), p. 582-583 ; J. R. Fears, *Jupiter and Roman Imperial Ideology*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1, 1981 (p. 3-141), p. 77-78.

113. *Epigr.*, VIII, 80, v. 5-6.

114. La mention *in Capitolio* dans l'indication du lieu d'affichage des constitutions impériales renvoie en général à l'*area Capitolina* ; cf. *supra*, n. 29.

115. Voir A. Magdelain, *L' « auguraculum » de l' « arx » à Rome*, dans *R. É. L.*, 47, 1969, (p. 253-269), p. 268 ; Id., *Le pomerium archaïque et le mundus*, dans *R. É. L.*, 54, 1976 (p. 71-109), p. 93-99 ; F. Coarelli, *Foro Romano*, Rome, 1983, p. 97 sq.

116. P.-M. Martin, *Architecture et politique : le temple de Jupiter Capitolin*, *l. c.*, p. 20.

117. Tite-Live, V, 54, 5 : *Argumento est ipsa magnitudo tam nouae Vrbis. Tricentensimus sexagensimus quintus annus Vrbis, Quirites, agitur ; inter tot ueterrimos populos...* ; sur cette argumentation, le chiffre de 365 ans et les espérances millénaristes, voir J. Hubaux, *Rome et Véies. Recherches sur la chronologie légendaire du Moyen Age romain*, Paris, 1958, part. p. 60 sq. ; Id., *Du songe de Scipion à la Vision d'Énée*, dans *Hommages à Léon Herrmann*, coll. « Latomus », vol. XLIV, Bruxelles, 1960 (p. 436-445), p. 440-441 ; J.-P. Néraudau, *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris, 1979, p. 185. — M. Sordi, *Virgilio e la storia Romana del IV° sec. a. C.*, dans *Athenaeum*, XLII, 1964 (p. 80-100), p. 84-85, relève l'intérêt de la mention de la *regia* de Romulus sur le bouclier et de l'adjectif *recens*, mais suppose qu'il s'agit de la hutte du Palatin.

118. J. Perret, *Énéide*, livres V-VIII, Paris, 1978, p. 143, n. 1.

119. L'intention nous paraît manifestée par l'hypallage *Romuleo culmo*.

MARTIN[120], nous sommes au moment où le temple étrusque et royal, auquel s'est si souvent référée la plèbe dans ses conflits avec le patriciat, est sur le point de devenir, et par l'action précisément de Camille, le cœur d'une cité en voie de réconciliation[121] ; dans ses ultimes phrases, le discours réunira le souvenir de la construction des Tarquins, avec le refus obstiné de Terminus[122] et secondairement de Iuuentas[123] de se laisser exaugurer, et les objets traditionnels de la piété patricienne et latine, les feux de Vesta et les anciles[124]. A vrai dire, le Capitole et l'*arx* occupent dans le discours, où ils reviennent comme un leitmotiv, une place considérable mais non essentielle : eussent-ils été mis à sac eux aussi[125], l'argumentation de Camille, fondée sur la thèse de l'immutabilité des cultes enracinés dans un sol et de l'union essentielle des auspices et d'un site, eût été substantiellement la même : le Capitole intact, le temple de Jupiter debout fournissent surtout à Camille des arguments *a fortiori*. Il reste que dans ce discours où apparaissent tant de zones du site de la ville — le Forum avec le temple de Vesta[126], l'Aventin qui a accueilli le culte de Iuno *Regina*[127], le Quirinal théâtre de l'exploit de G. Fabius[128] — le Palatin n'est nulle part mentionné par celui qui vient d'être, au cours de son triomphe sur les Gaulois, salué des noms de *Romulus, parens patriae, conditor alter Vrbis*[129] : si Camille est un nouveau Romulus, c'est un Romulus tout capitolin. Aussi est-il très tentant de rapporter à la hutte capitoline, comme le fait R. M. OGILVIE[130], la mention que fait Camille de la *casa conditoris*. Le contexte n'est pas décisif, mais tout de même éclairant : *Si tota urbe nullum melius ampliusue tectum fieri possit quam casa illa conditoris nostri, non in casis ritu pastorum agrestiumque habitare est satius inter sacra penatesque nostros quam exsulatum publice ire? Maiores nostri, conuenae pastoresque, cum in his locis nihil praeter siluas paludesque esset, nouam urbem tam breui aedificarunt : nos Capitolio, arce*

120. P.-M. MARTIN, *Idée de royauté*, p. 33, 351.

121. ID., *Architecture et politique : le temple de Jupiter Capitolin*, *l. c.*, p. 20.

122. Voir G. PICCALUGA, *Terminus*, dans *Quaderni S. M. S. R.*, 9, Rome, 1974, p. 201-212 ; J. GAGÉ, *Les autels de Titus Tatius. Une variante sabine des rites d'intégration dans les curies?*, dans *Mélanges Heurgon*, Rome, 1976 (p. 209-322), p. 311-312.

123. J.-P. NÉRAUDAU, *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris, 1979, p. 185-186.

124. Tite-Live, V, 54, 7 : *hic Vestae ignes, hic ancilia caelo demissa, hic omnes propitii manentibus uobis di* ; cf. 52, 7.

125. L'hypothèse de la chute du Capitole, formulée par O. SKUTSCH, *The Fall of the Capitol*, dans *J. R. S.*, 43, 1953, p. 77-78, est écartée par J. WOLSKI, *La prise de Rome par les Celtes et la formation de l'annalistique romaine*, dans *Historia*, V, 1956 (p. 24-52), p. 44.

126. Tite-Live, V, 52, 7, 11 ; 54, 7.

127. V, 52, 10.

128. V, 52, 3.

129. V, 49, 7 : *Dictator reciperata ex hostibus patria triumphans in Vrbem redit, interque iocos militares quos inconditos iaciunt, Romulus ac parens patriae conditorque alter Vrbis haud uanis laudibus appellabatur.* Voir P.-M. MARTIN, *Idée de royauté*, p. 366.

130. R. M. OGILVIE, *A Commentary on Livy. Books 1-5*, Oxford, 1965, p. 747.

incolumi, stantibus templis deorum, aedificare incensa piget? Sans doute le rapprochement qu'institue ce passage entre la *casa conditoris* et le Capitole intact n'est-il pas strictement comparable à l'étroite conjonction qui apparaît chez Virgile ; la *casa* n'est pas située, et vaut d'abord comme modèle éthique ; d'autre part entre la mention qui en est faite et celle du Capitole vient s'interposer l'évocation des temps romuléens (*Maiores nostri, conuenae pastoresque...*) ; néanmoins ce rapprochement ne doit pas être fortuit, et le contexte général du discours, dont le centre topographique et idéologique est le Capitole et d'où le Palatin est par ailleurs totalement absent plaide en faveur de l'identification de R. M. Ogilvie.

Doit-on tirer des conclusions chronologiques du fait que chez Virgile et peut-être chez Tite-Live la hutte capitoline apparaît à l'occasion de l'épisode gaulois et lors du débat sur l'émigration à Véies? Les critiques sont partagés sur la question de son ancienneté mais en majorité penchent, explicitement ou implicitement, pour une datation tardive. La position d'A. Alföldi fait exception, qui la considère comme appartenant au fonds le plus ancien du mythe des origines et comme plus antique que la hutte du Palatin[131] : située à l'extérieur des limites pomériales de l'établissement du Palatin comme de celles de l'établissement du Quirinal (mais l'existence même de ces limites pomériales est bien douteuse[132]) elle aurait été propriété commune de ces deux établissements, comme le temple de Jupiter Capitolin ; c'est elle qui, siège d'un ancien culte, aurait brûlé lors de l'incendie de 38[133]. Cette hypothèse, qui ne peut être exclue, se heurte au silence qu'observent sur la hutte capitoline tous les textes qui dérivent de la tradition des annalistes (mis à part le cas, douteux, de Tite-Live) et des antiquaires : on n'en trouve trace ni chez Denys d'Halicarnasse, ni chez Plutarque, ni dans la notice consacrée par Solin aux habitations des rois[134] ; ce silence a conduit la plupart des exégètes à considérer comme tardive et artificielle l'apparition de la *regia* capitoline : ainsi récemment F. E. Brown[135] qui estime qu'elle ne peut guère être apparue avant la reconstruction du Capitole par Catulus et remonter bien au-delà de l'année 69. On pourrait aller plus loin : Solin, dans la notice où il résume apparemment des données varroniennes (on y voit apparaître en particulier le comput de L. Tarutius[136]) ne connaît pour Romulus que la

131. *Die Struktur des voretruskischen Römerstaates*, Heidelberg, 1974, p. 111 et 117.

132. Cf. A. Magdelain, *Le pomerium archaïque et le mundus*, dans *R. É. L.*, 54, 1976, p. 78 sq., sur le *pomerium palatinum*.

133. Cette dernière éventualité est tout à fait possible ; d'autre part, il est probable que la hutte capitoline avait le même caractère sacré que celle du Palatin ; les mentions de Sénèque le Rhéteur (*Controu.*, II, 1, 5 : *colit etiamnunc in Capitolio casam uictor omnium gentium populus*) et de Martial (*Epigr.*, VIII, 80, v. 6 : *et casa tam culto sub Ioue numen habet*) vont dans ce sens.

134. *Collectanea rerum mirabilium*, éd. Mommsen, Berlin, 1895², I.18 (Romulus), et 21-26.

135. *Op. cit.*, p. 8, n. 13.

136. Sur L. Tarutius et son comput (Cicéron, *De Diu.*, II, 47, 98 ; Plutarque, *Rom.* 19, 5),

demeure palatine ; on en conclurait que les travaux de Catulus, dont Varron devait bien connaître le détail, avaient tout ignoré de l'existence d'une *casa Romuli* sur l'*area Capitolina*.

A vrai dire, comme toujours lorsqu'on se trouve devant un silence de la tradition, il est difficile d'établir de manière positive le caractère tardif d'une donnée dont elle ne fait pas état. Il n'est pas exclu qu'il ait existé une tradition ancienne situant une *regia* primordiale auprès du temple de Jupiter, tradition que la formation de la vulgate annalistique relative aux origines, de plus en plus centrée sur le Palatin, aurait offusquée au point d'en éliminer pratiquement tout écho[137] dans la littérature annalistique parvenue jusqu'à nous — et qu'elle ait été ranimée et remise en honneur dans les débuts du principat d'Auguste. Une hypothèse a priori tentante pourrait alors la faire remonter, sinon au temps des Tarquins auquel songe apparemment A. Alföldi, à l'époque où s'élabore, à partir de la seconde moitié du IVe siècle, la geste de Camille. C'est sans doute à cette période qu'il faut rapporter la statue capitoline de Romulus mentionnée par Pline l'Ancien[138] dans la série des statues des rois : comme celle de Titus Tatius et comme celle, équestre, de Camille *in rostris*[139], c'était une *effigies togata sine tunica*, type de bronze bien connu dans la statuaire étrusque depuis l'extrême fin du VIe siècle jusqu'au IIe siècle avant notre ère[140] — et s'il est hautement improbable qu'une statue de ce type ait pu être érigée au Capitole comme statue honorifique à l'époque archaïque, rien ne s'y oppose plus à partir de 350 environ[141]. L'apparition d'une *casa Romuli* sur le Capitole se concevrait assez bien dans le contexte du IVe siècle[142], et les mentions de Virgile — et, peut-être, de Tite-Live — ne seraient pas dépourvues de fondement historique. Même si, comme nous le croyons, la *casa* capitoline n'apparaît qu'au début du principat d'Auguste, il n'est pas indifférent que chez le poète et peut-être l'historien il en soit fait mention à propos de l'épisode de l'assaut gaulois et

voir J. Hubaux, dans *Hommages à Léon Herrmann*, coll. « Latomus », XLIV, Bruxelles, 1960, p. 439-440.

137. Sauf peut-être dans Tite-Live.

138. *H. N.*, XXXIII, 9, et XXXIV, 22-23.

139. Ce groupement opéré par Pline, *H. N.*, XXXIV, 23, peut avoir une implication chronologique.

140. E. H. Richardson, *The Etruscan Origins of the Early Roman Sculpture*, dans *M. A. A. R.*, XXI, 1953 (p. 75-124), p. 103 sq. ; *The Etruscans*, Chicago, 1964, p. 134.

141. Voir la note de H. Zehnacker (*H. N.*, XXXIII, Paris, 1983), p. 125 (§ 9, n. 2).

142. Au tournant du IVe et du IIIe siècle, l'action des frères Ogulnii marquera une étape capitale dans l'affirmation de la légende romuléenne comme mythe national de la fondation et dans celle du rôle du temple Capitolin comme centre sacré de la cité enfin unifiée : Tite-Live unit étroitement, dans la notice qu'il consacre à leur édilité de 296, les offrandes au temple de Jupiter (portes de bronze, vases d'argent garnissant trois *mensae*, nouveau quadrige sur le fronton pour remplacer l'œuvre de Vulca) et la mise en place au *Comitium* auprès du figuier Ruminal des jumeaux sous les mamelles de la Louve (Tite-Live, X, 23, 12, qui mentionne aussi le pavage de la *Via Appia* de la porte Capène jusqu'au temple de Mars ; voir J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale*, p. 231, 346-348).

de l'action de Camille. Chez Virgile, ce serait la mise à sac de la ville — et en particulier du Palatin où brûla, dit-on, la curie des Saliens[143] — qui aurait fait pour ainsi dire surgir sur le décor du bouclier la hutte capitoline, tant il importait que la *regia* du fondateur n'eût pas disparu dans la tourmente ; pour la mention (hypothétique) de Tite-Live, on songerait que les contemporains d'Auguste savaient bien que le premier « nouveau Romulus » qu'ait connu l'histoire de Rome était plus que quiconque apte à se charger de projeter dans un lointain passé certaines initiatives du prince[144].

La hutte du Capitole apparaît en tout cas dans les textes — et c'est là l'essentiel — avec un évident synchronisme, en particulier chez deux auteurs fervents du régime augustéen ; elle est d'autre part régulièrement mise en relation avec le temple Capitolin — chez Virgile, chez Conon, plus tard chez Martial : il était dans la nature des choses que la *regia* romuléenne, le jour où elle surgirait, fût située sur l'*area* sacrée de Jupiter *Rex*[145] et *Imperator*[146]. Cette apparition évoque précisément une autre initiative à la fois capitoline, jovienne et romuléenne des débuts du principat d'Auguste : la restauration du petit temple de Jupiter *Feretrius*[147], le premier temple jamais dédié à Rome, consacré par Romulus sur le Capitole, en un point inconnu de la future *area Capitolina*, pour y déposer les premières dépouilles opimes après sa victoire sur le roi des Caeninenses[148] ; la reconstruction de ce modeste sanctuaire, qui croulait, fut conseillée à Octave par le vieil Atticus[149] et exécutée sans doute dès avant Actium[150]. L' « invention » d'une *casa Romuli* capitoline, sans doute à l'occasion des travaux de remise en ordre de l'*area Capitolina* entre 26 et 20[151], répondait à des intentions

143. Cicéron, *De Diu*, I, 30 ; Plutarque, *Cam.*, 32, 6-8.

144. Voir J. Hellegouarc'h, *Le principat de Camille*, dans *R. É. L.*, 48, 1970 (p. 112-132), p. 124 sq.

145. G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Paris, 1966, p. 195-201 ; *Mythe et épopée*, III, p. 205-206 ; P.-M. Martin, *Idée de royauté*, p. 84 et 96-97 ; J. Champeaux, *Les cultes de Jupiter et Junon à Préneste*, dans *R. É. L.*, 60, 1982 (p. 71-104), p. 84 avec n. 42.

146. Sur le culte de Jupiter *Imperator*, d'origine prénestine, et la question de sa statue dans le temple Capitolin, voir J. Champeaux, *op. cit.*, p. 83-91 (cf. A. Brelich, *Tre variazioni romane sul tema delle origini*[2], Rome, 1976, p. 36 et n. 38) ; pour la portée idéologique de cette présence, J. R. Fears, *Jupiter and Roman Imperial Ideology*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1, 1981, p. 62.

147. A. Andrèn, *Dionysius of Halicarnassus on Roman monuments*, dans *Hommages à Léon Herrmann*, coll. « Latomus », vol. XLIV, Bruxelles, 1960 (p. 88-104), p. 90-91 ; L. Springer, *The Cult and Temple of Jupiter Feretrius*, dans *C. J.*, 50, 1954-1955, p. 27-32 ; P. Gros, *Aurea templa*, p. 25, 45, n. 203, 97 ; J. R. Fears, *op. cit.*, à la note précédente, p. 24-25.

148. Voir D. Briquel, *Trois études sur Romulus*, dans *Recherches sur les religions de l'Antiquité classique* (R. Bloch *et alii*), *Hautes études du monde gréco-romain*, 10, Genève-Paris, 1980 (p. 267-346), p. 320 sq. (« Les guerres de Romulus »).

149. Cornelius Nepos, *Atticus*, 20.3 (et cf. Tite-Live, IV, 20, 7 ; Denys d'Halicarnasse, II, 34, 4). M. P. Grimal, *Les intentions de Properce et la composition du livre IV des « Élégies »*, coll. « Latomus », XII, Bruxelles, 1953, p. 12-14, a montré quelles étaient les implications politiques et dynastiques de cette mesure, quelle actualité elle prenait en 23 et dans quel contexte il fallait concevoir la rédaction de l'élégie IV.10 qui célèbre cette restauration, à l'époque même où Virgile composait le livre VIII de l'*Énéide*.

150. P. Gros, *Aurea templa*, p. 97.

151. Id., *ibid.* Les mentions de la hutte capitoline chez Vitruve et Virgile seraient sensible-

concordantes : il s'agissait d'entretenir, de ranimer — voire de susciter[152] — des souvenirs romuléens attachés à la colline capitoline ; les initiatives que prenait le prince en ce sens renforçaient son *aura* romuléenne, mais en insufflant à la figure du fondateur cette vie autonome dont il importait de ne pas le priver, en soutenant le prestige d'une colline et d'un dieu qui se voyaient dépouillés d'une partie de leurs prérogatives[153], peut-être même en marquant le caractère royal d'une colline qui ralliait certaines oppositions républicaines.

La politique d'Auguste vis-à-vis du Capitole et de son dieu fut empreinte de sollicitude, mais apparemment ressentie comme contradictoire par l'opinion[154]. Le temple de Jupiter Capitolin lui-même fut pourtant restauré, peut-être en 26[155], plutôt après l'incendie de 9[156], et l'empereur ne toucha pas à l'inscription dédicatoire antérieure, c'est-à-dire à celle de Catulus[157]. Il déposa dans le temple, à une date inconnue, de somptueuses offrandes[158]. Comme le montre M. P.-M. Martin[159], il tendait à devenir — Suétone en témoigne[160] — « l'intermédiaire privilégié entre le prince et son peuple, puisque c'est là que lui étaient adressées ses étrennes, là que l'on venait prier quand il était malade ». Et pourtant, au terme du règne, il apparaîtra substantiellement diminué et dépossédé de certaines de ses plus importantes prérogatives : il a perdu, peut-être dès 19-18[161], les livres sibyllins transférés au temple d'Apollon et déposés sous la statue du dieu[162] ; en 17, ce ne fut que par une déférence un peu formelle que le *carmen saeculare*

ment contemporaines de l'apparition (ou de la remise en honneur) de cette *regia* : pour la datation du livre II du *De Architectura* entre 27 et 22, voir F. Pellati, *Nuovi elementi per la data-ione del Trattato di Vitruvio*, dans *Atti III° Congresso Studi Romani*, 1933, I, p. 48-51 ; pour celle du livre VIII de l'*Énéide* fondée sur l'allusion des v. 351-354 au temple de Jupiter *Tonans* (dédié le 1er septembre 22), P. Grimal, *Énée à Rome et le triomphe d'Octave*, dans *R. É. A.*, 53, 1951, p. 51-61.

152. L'*area Capitolina* était encombrée de vestiges archaïques utilisables : cf. Valère-Maxime, IV, 4, 11 : *per Romuli casam perque ueteris Capitolii humilia tecta* (et pour l'*arx*, Vitruve, *De Arch.*, II, 35, 22 : *... et in arce sacrorum stramentis tecta*).

153. L'affaiblissement du rôle de Jupiter sous Auguste se situe dans la ligne de l'action des *imperatores* du 1er siècle : Jupiter, étroitement associé à la *libera respublica* « stood in opposition to the claims of the great charismatic generals, who associated their own cause with the divine sanction of personal patron divinities, particularly Venus and, later for Octavian, Mars Vitor and Apollo » (J. R. Fears, *Jupiter and Imperial Ideology*, *l. c.*, p. 65).

154. J. R. Fears, *ibid.*, p. 56-66 (notamment p. 64 : « The great god was thus honoured and ignored »). Certains des honneurs rendus au temple Capitolin l'amoindrissaient en fait : Octave alla jusqu'à le vider de tous ses anciens ex-voto pour le remplir des dépouilles de sa victoire d'Égypte (Dion Cassius, LI, 22, 3 ; voir J. Bayet, *Croyances et rites dans la Rome antique*, Paris, 1971, p. 322).

155. P.-M. Martin, *Architecture et politique : le temple de Jupiter Capitolin*, *l. c.*, p. 25.

156. J. Gagé, *R. G. D. A.*[3], Paris, 1977, p. 112 (Dion Cassius, LV, 1).

157. *R. G. D. A.*, 20.1 : *Capitolium et Pompeium theatrum utrumque opus impensa grandi refeci sine ulla inscriptione nominis mei.*

158. Suétone, *Diu. Aug.*, 30.4.

159. *Ibid.*, p. 25-26.

160. *Diu. Aug.*, 57, 59.

161. Tibulle, II, 5, v. 17.

162. J. Gagé, *Apollon romain*, dans *B. É. F. A. R.*, 182, Paris, 1955, p. 542 sq. ; *Apollon impérial, garant des « Fata Romana »*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1, 1981, p. 569 sq.

d'Horace fut exécuté sur le parvis de Jupiter après l'avoir été sur l'*area Apollinis* du Palatin[163] ; et en 2 avant J.-C. Auguste conférera au nouveau temple de Mars *Vltor* d'exorbitants privilèges impératoriaux sur lesquels nous renseigne Suétone[164] et qui furent autant de substance politique soustraite au dieu du Capitole[165]. Même la dédicace du temple de Jupiter *Tonans*, voué en 26-25 pendant la guerre cantabrique et dédiée en 22 sur l'*area Capitolina*[166] a pu être ressentie comme une atteinte au prestige religieux de Jupiter *Optimus Maximus* : le rêve qu'aurait eu Auguste selon Suétone[167] et Dion Cassius[168], où Jupiter Capitolin lui serait apparu pour lui reprocher de priver son temple de fidèles au bénéfice de celui de Jupiter *Tonans*, à la suite de quoi l'empereur aurait déclaré considérer le nouveau sanctuaire comme la loge de portier de l'ancien, en dit assez long sur les débats et les contestations qui durent porter sur l'attitude du prince envers Jupiter Capitolin — et aussi sur ses efforts de conciliation[169]. L'apparition de la *casa Romuli* de l'*area Capitolina* dans la littérature et notamment dans une œuvre profondément inspirée par les préoccupations idéologiques et religieuses du principat naissant représente, au début du processus d'affaiblissement du rôle de Jupiter Capitolin et du statut du Capitole, l'écho d'une des mesures destinées à freiner ce processus, à faire contrepoids à la concentration idéologique et religieuse qui se constituait sur le Palatin avec le complexe monumental de la *domus Augusti* au voisinage du *tugurium Faustuli* et des autres vestiges romuléens. Elle contribuait, modestement sans doute mais d'une manière symboliquement assez importante pour figurer au sommet du décor du bouclier d'Énée, à recharger l'*area Capitolina* de valeurs impératoriales comme l'avait fait sans doute quelques années plus tôt la remise en état du petit temple de Jupiter *Feretrius* ; elle ranimait, de l'autre côté du Vélabre, un souvenir romuléen dont le prestige rejaillissait, mais de loin, sur le prince, et fixait au Capitole des valeurs royales qui eussent été encombrantes au Palatin.

La dualité des demeures de Romulus s'intégrait aisément dans les traditions relatives aux habitations des rois, où elle rencontrait un

163. P. Gros, *Aurea templa*, p. 43 (cf. J. Gagé, *Apollon romain*, p. 634 sq.).

164. *Diu. Aug.*, 29 (cf. Dion Cassius, LV, 10). Voir R. Schilling, *L'Hercule romain et la réforme religieuse d'Auguste*, dans *R. Ph.*, 1942, p. 31-57 = *Rites* (p. 263-289), p. 278 ; J. Bayet, *Croyances et rites dans la Rome antique*, Paris, 1971, p. 322.

165. Sur le rôle du temple capitolin dans la vie politique romaine, voir G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Paris, 1966, p. 285-286 ; A. Magdelain, *L'inauguration de l'Vrbs et l'imperium*, dans *M. É. F. R.*, 1977 (1) (p. 11-29), p. 11.

166. P. Gros, *Aurea templa*, p. 33 (*dies natalis* le 1er septembre), 97 sq. (situation) ; cf. P. Grimal, *Énée à Rome et le triomphe d'Octave*, dans *R. É. A.*, 53, 1951, p. 51 sq.

167. *Diu. Aug.*, 91, 3.

168. LIV, 43.

169. P. Gros, *Aurea templa*, p. 40 ; J. R. Fears, *The cult of Jupiter and Roman Imperial Ideology*, dans *A. N. R. W.*, II.17.1, 1981, p. 59-60.

schéma assez constant, sur lequel G. De Sanctis a insisté[170] lorsqu'il critiquait la thèse d'E. Pais selon laquelle les figures royales n'auraient été que des personnifications des diverses collines[171] : c'est ainsi que Titus Tatius, d'abord établi avec les siens sur le Quirinal, s'était ensuite fixé sur l'*arx* où l'emplacement de sa demeure était identifié à celui du temple de *Iuno Moneta*[172] : cette *casa*, élaboration secondaire et tardive selon M. J. Poucet[173], appelait assez naturellement la réponse d'une *casa Romuli* sur le Capitolium[174]. A Numa aussi, qu'une mention tardive d'Eusèbe mettra en relation avec le Capitole[175], on attribuait, comme l'atteste Solin, deux résidences successives, d'abord sur le Quirinal puis à la *Regia* du Forum. Cette dualité était conçue très naturellement en termes de différenciation chronologique et fonctionnelle : la première habitation de chaque roi est celle qu'il occupe avant son accession à la royauté, et son emplacement est déterminé par son appartenance ethnique ; une fois roi, il occupe une nouvelle demeure, qui exprime son statut. Pour ce qui est de Romulus, on voit quel pouvait être l'intérêt d'un régime qui ne voulait pas s'avouer pour monarchique à lui appliquer ce schéma ; et de fait une opposition semble s'établir entre le *tugurium* du Palatin, partagée avec Rémus jusqu'à la fondation de la ville[176] et la hutte du Capitole qui est une *regia* : c'est par ce terme que la désigne Virgile, à coup sûr le meilleur interprète des intentions du prince — alors que le terme n'apparaîtra pour la hutte palatine que dans le texte tardif d'une scholie à Juvénal[177]. Il n'est pas certain toutefois que cette opposition soit toujours respectée à l'époque augustéenne. On n'attribuera pas trop d'importance à la formule de Conon qui caractérise la *kalubè* de l'*area Capitolina* comme un « témoin du style de vie de Faustulus » : elle vise peut-être maladroitement à affirmer l'égalité en antiquité des deux *casae*. Ovide, lui, pose un plus sérieux problème. Par deux fois dans les *Fastes* il évoque la *casa* de Romulus. Au livre I, dans un tableau de la vie des premiers temps, Janus rapproche la modeste hutte qui « con-

170. *Storia dei Romani*, I, p. 352 avec n. 67.

171. *Storia di Roma*, I, 1, p. 375.

172. Solin, *Collect. rerum mirab.*, I, 21 : *Tatius in arce, ubi nunc aedes est Iunonis Monetae.*

173. *Recherches sur la légende sabine des origines de Rome*, Kinshasa, 1967, p. 297-300 (p. 300 sur la *casa* de Titus Tatius).

174. R. E. A. Palmer. *The Archaic Community of the Romans*, Cambridge, 1970, p. 87.

175. Eusèbe, II, 82 sq. (Schöne).

176. Sur les enfances de Romulus et Rémus, voir J. Beaujeu, *Le frère de Quirinus*, dans *Mélanges Boyancé*, Rome, 1974, p. 39-72 ; D. Briquel, *Trois études sur Romulus*, *l. c.* (p 266-319), p. 267-300 (« Rémus élu et réprouvé ») ; Id., *Les enfances de Romulus et Rémus*, dans *Hommages à Robert Schilling*, Paris, 1983, p. 53-66.

177. *Schol. in Iuv.*, VI, 529, 1-3 : « Antiquo quae proxima surgit ovili » quia ibi Romulus et pastores adsueuerant pecora pascere. 2. aut regiam dicit Romuli. 3. Vel Palatium » (G. Lugli, *Fontes*, vol. VIII, Rome, 1962, p. 8, n° 66).

tenait Quirinus né de Mars » et Jupiter, qui « tenait tout juste dans son temple étroit », lorsqu'il évoque les temps :

dum casa Martigenam capiebat parua Quirinum
et dabat exiguum fluminis ulua torum ;
Iuppiter angusta uix totus stabat in aede
inque Iouis dextra fictile fulmen erat[178].

Le rapprochement du « Quirinus » et de Jupiter en des vers qui manifestement font écho au distique de Properce, IV.1, v. 5-6, ne suffit pas à situer la *casa* sur le Capitole. Au livre III, Mars s'adresse au poète :

Quae fuerit nostri, si quaeris, regia nati
aspice de canna straminibusque domum[179].

On ne saurait tirer argument de l'emploi du terme de *regia* pour situer cette cabane — *domus*[180] — sur le Capitole ; le poète a pu penser à la hutte palatine, ou viser à synthétiser en une image unique les deux *casae*.

* * *

Le même Ovide, courtisan sans être en harmonie politique ni spirituelle avec l'entreprise augustéenne, développe dans le livre II des *Fastes* un brillant parallèle entre Romulus et Auguste, tout entier au désavantage du premier :

Tu breue nescio quid uictae telluris habebas,
quodcumque est alto sub Ioue Caesar habet.
Tu rapis, hic castas duce se iubet esse maritas ;
tu recipis luco, reppulit ille nefas ;
uis tibi grata fuit, florent sub Caesare leges ;
tu domini nomen, principis ille tenet ;
te Remus incusat, ueniam dedit hostibus ille ;
caelestem fecit te pater, ille patrem[181].

Cette tirade donne forme rhétorique éclatante à une tradition classique[182] ;

178. Ovide, *F.*, I, v. 199-202.

179. V. 183-184.

180. Sur la pertinence de l'emploi de *domus* pour désigner la hutte primitive, voir J.-C. Richard, *Les origines de la plèbe romaine*, dans *B. É. F. A. R.*, 232, Rome, 1978, p. 145. — Ovide semble ici décomposer l'expression *domus regia* en ses deux éléments constituants, et cette dissociation a pour effet d'isoler à la fin du pentamètre un *domus* qui tendrait à nous renvoyer plutôt au Palatin. Est-il possible que la question rhétorique de l'hexamètre vise la hutte du Capitole, et que la réponse du pentamètre renvoie à celle du Germal? Si telle est l'intention d'Ovide, nous aurions là une spirituelle contestation de l'entreprise augustéenne de différenciation des deux *casae*. Mais c'est peut-être prêter trop de malice au poète.

181. V. 137-144. Voir R. Schilling, *Romulus l'élu et Rémus le réprouvé*, dans *Rites*, p. 116 avec n. 3.

182. Voir D. Briquel, *Trois études sur Romulus*, *l. c.*, p. 336 sq., avec la bibliographie de la n. 40.

qui avait largement alimenté les polémiques politiques du 1er siècle[183] ; ces aspects sombres de la figure du fondateur[184] avaient été passablement atténués, retouchés, voire niés dans la littérature du principat naissant[185] : Ovide réveille une thématique qui n'est plus d'actualité ; mais ce faisant il jette une lumière (outrée) sur une démarche idéologique que les poètes proches du pouvoir de la génération précédente n'auraient jamais évoquée ni même peut-être admise : la véritable fondation est celle d'Auguste, non celle de Romulus. Mais la flatterie d'Ovide est indiscrète : ç'avait été l'affaire du prince de manifester — tout autrement — que si Romulus était invité à partager avec l'*Augustus* les prestiges de la fondation, et pour cela devait être rapproché de lui — non confondu avec lui — comme le disait si bien la proximité de leurs deux *domus* du Palatin, il était bon aussi qu'il vécût un peu à l'écart du prince, chargé des souvenirs contrastés de sa vie mythique et des valeurs contradictoires de la royauté, auprès du dieu-Roi du Capitole.

183. C.-J. Classen, *Romulus in der römischen Republik*, dans *Philologus*, 106, 1962 (p. 174-204), p. 183 sq.
184. A. Brelich, *Tre variazioni romane*^{2}, Rome, 1976, p. 47 sq.
185. P. Jal, *La guerre civile à Rome*, Paris, 1963, p. 407-410.